

21 septembre 2021

Elections aux CMA

Les artisans appelés à voter du 1^{er} au 14 octobre pour élire leurs représentants aux chambres de métiers et de l'artisanat



Dans quelques jours, près de 180 000 artisans et conjoints collaborateurs néo-aquitains seront appelés à désigner leurs futurs représentants au sein de leur CMA locale et régionale.

Après une année de crise sans précédent et au moment où la relance économique du pays ainsi que le soutien des entreprises artisanales sont des enjeux vitaux, ces élections revêtent une importance particulière pour confirmer la place de l'artisanat et faire l'écho des besoins des artisans auprès des instances représentatives.

Tous les cinq ans, les artisans sont appelés à élire leurs représentants au sein de leur CMA. Chaque CMA est administrée par des élus eux-mêmes artisans : c'est ce qui fait la force du réseau et son expertise pour représenter les intérêts généraux de l'artisanat au niveau départemental, régional, national et européen. Ces élections sont également les premières depuis la régionalisation finalisée des CMA : une réforme majeure qui permettra sur le long terme d'apporter un accompagnement toujours plus adapté aux besoins des entreprises artisanales et de tous ceux qui souhaitent rejoindre le secteur.

Nouveau en 2021 : le vote en ligne est possible

Tout artisan, ou conjoint collaborateur, d'au moins 18 ans inscrit ou mentionné au Répertoire des métiers au 14 avril 2021 est appelé à voter. Nouveauté cette année : en plus du traditionnel vote par correspondance, les artisans ont la possibilité également de voter en ligne. C'est simple, rapide et confidentiel. Le matériel de vote (listes et professions de foi) sera envoyé à tous les artisans par voie postale quel que soit les modalités de vote.

Plus d'informations sur : artisansvotons.fr

La CMA Nouvelle-Aquitaine en chiffres

Un réseau de proximité au service des 165 000 entreprises artisanales et de leurs 202 000 salariés :

☞ 300 élus, 1550 collaborateurs, 36 points de contact (sièges départementaux, antennes, ainsi que les sites de formation).

☞ un organisme régional de formation réparti sur 30 sites, 12 000 apprentis (28 % des apprentis de Nouvelle-Aquitaine).

Contact : Ludovic Groult – responsable presse/médias
CMA Nouvelle-Aquitaine 06 81 31 67 73 / 05 56 999 134
l.groult@artisanat-nouvelle-aquitaine.fr